

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2016)  
**Heft:** 2138

**Artikel:** A la recherche du libéral perdu : dans son dernier livre, Olivier Meuwly explore deux cents ans de relations entre les deux pôles de nos démocraties  
**Autor:** Guyaz, Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1023473>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Sur le front politique, l'UDC est à la manœuvre. Son [programme](#) affiche clairement la couleur: une définition restreinte du service public qui n'a pas à produire ce que peuvent réaliser les acteurs privés, plus de concurrence qui assure la pluralité de l'offre médiatique. Aktion Medienfreiheit qui propage un discours identique est présidée par la conseillère nationale Natalie Rickli (UDC). La même Natalie Rickli occupe un poste de cadre dans une régie publicitaire, [Goldbach Media](#), qui détient un quasi-monopole sur le marché alémanique des médias électroniques privés suisses et étrangers et préside la commission des transports et des télécommunications du

Conseil national.

A quoi il faut ajouter nombre d'éditeurs de presse qui voient toujours dans la SSR le concurrent à abattre. Au premier rang, le groupe Tamedia qui ne milite pas précisément pour la diversité de la presse - il détient plus de 76% du marché en Suisse romande. Son patron, [Pietro Supino](#), conçoit le service public comme un complément aux diffuseurs privés. Dans cette perspective, la SSR devrait réduire son offre de deux tiers, renoncer à la publicité et se concentrer sur des productions d'intérêt public. Lesquelles devraient être mises à disposition des médias privés de manière à ce

qu'ils atteignent le plus large public possible.

Cette stratégie porte déjà des fruits. La commission présidée par Natalie Rickli a renvoyé à son auteur [le rapport du Conseil fédéral](#) sur la SSR, jugé incomplet et pourtant accepté à la quasi-unanimité par le Conseil des Etats.

Les innovations techniques qui bouleversent les conditions d'accès aux médias électroniques, la nécessité de garantir une offre médiatique vraiment diversifiée et le rôle imparti à la SSR méritent sans conteste une réflexion approfondie. Nous y reviendrons dans un prochain article.

## A la recherche du libéral perdu

Dans son dernier livre, Olivier Meuwly explore deux cents ans de relations entre les deux pôles de nos démocraties

Jacques Guyaz - 12 octobre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30093>

[Olivier Meuwly](#) est le héritier libéral d'une droite qui ne l'est plus guère. C'est sa chance et son malheur. Sa chance parce qu'il manifeste dans ses écrits une réjouissante liberté d'esprit dans la grande tradition qui va de Benjamin Constant à Friedrich Hayek en passant par Tocqueville. Son malheur parce que les intellectuels romands ont largement déserté la droite helvétique modérée et dans ce désert de la pensée ses seuls vrais interlocuteurs sont à

gauche.

Lorsqu'il écrit un essai intitulé [La droite et la gauche](#), il ne s'adresse pas vraiment aux siens, même si, dans le titre, le mot «droite» semble en plus gros caractères que le mot «gauche». Son livre est une histoire des affrontements, compromis, alliances et oppositions entre la droite et la gauche de 1789 à aujourd'hui. Olivier Meuwly y apparaît beaucoup plus à l'aise pour décrire, souvent avec clarté, les

méandres de la gauche que les labyrinthes, parfois obscurs, de la droite.

L'auteur veut tout embrasser en plus de 200 pages sans notes ni bibliographie, écrire une histoire en miroir de la droite et de la gauche, montrer que leur antagonisme est le moteur de l'histoire de l'Occident. Mais au fond est-ce vraiment de cela dont il est question dans cet ouvrage, ou plutôt de la manière dont les idées libérales se glissent dans

les interstices, transforment les conservateurs, nourrissent, parfois à son insu, la social-démocratie et infusent chez les démocrates-chrétiens?

Finalement, tout cela déboucha sur les compromis qui donnèrent naissance aux Etats européens modernes de l'après-guerre.

La droite et la gauche ont besoin l'une de l'autre, se nourrissent de leur affrontement qui ne cessera jamais. Olivier Meuwly est plutôt convaincant lorsqu'il décrit les métamorphoses successives de chacun des deux camps et leurs adaptations aux contraintes du réel, mais son écriture qui se veut littéraire est souvent assez contournée, voire parfois un peu boursouflée. Un style un peu plus sec ne nuirait pas à la compréhension de l'ensemble,

bien au contraire.

Cet ouvrage contient quelques fulgurances, moins dans les analyses historiques que dans les réflexions sur la période la plus contemporaine. Olivier Meuwly tire un parallèle entre les trois événements qui, chacun à 20 ans d'intervalle, ont changé la politique en Occident: mai 68 et l'affirmation des *baby-boomers*, 1989 avec la mort du communisme, 2008 et la fin de l'effervescence financière avec l'émergence de nouveaux mouvements politiques; Podemos et Syriza comme conséquence indirecte de la faillite de Lehman Brothers. Après avoir lu ce livre, on ne peut s'empêcher de se demander si cette séquence de 20 ans sera à nouveau respectée. Devons-nous nous attendre à un nouvel

événement majeur autour de 2028?

On trouve aussi dans cet ouvrage l'idée que la révolution numérique abolit les frontières et homogénéise le monde à travers Facebook, Amazon et Twitter, mais elle va de pair avec l'émergence des partis dits populistes et le retour de la nation et des frontières physiques.

Bref, un livre qui agace parfois, intéresse le plus souvent, surprend et ouvre des horizons. On attend avec intérêt le prochain ouvrage d'Olivier Meuwly, en lui suggérant de traiter peut-être un seul sujet à la fois.

---

Olivier Meuwly, [La droite et la gauche](#), Editions Slatkine, Genève, 2016

## De la Régie des alcools à l'Administration des douanes

Une page se tourne avec la modification de la loi sur l'alcool du 30 septembre 2016

---

Lucien Erard - 20 octobre 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/30126>

Dès la fin du 19e siècle, l'alcoolisme est devenu un problème social et de santé publique majeur. Pour réduire la consommation, on décida de limiter la production de boissons spiritueuses, à commencer par la distillation des surplus agricoles, en particulier les fruits à pépins et les pommes de terre.

[La loi fédérale du 21 juin 1932](#)

donne à la Confédération le monopole de la production de boissons distillées, droit qu'elle exerce en accordant des concessions à des entreprises privées. Etaient prévus des contingents, fixés en fonction des surplus et des déchets de l'agriculture, ainsi qu'une prise en charge de l'alcool produit.

Les paysans étaient autorisés à distiller, ou à faire distiller à

façon, leurs surplus de fruits, exception faite des pommes et des poires. Qu'ils soient détenteurs d'une distillerie domestique ou qu'ils recourent à une distillerie à façon, ils n'avaient droit, en franchise d'impôt, qu'à une quantité limitée, calculée notamment en fonction de la taille de leur exploitation.

Le contrôle de la production et